



« Vision zéro » – pas de jeunes au chômage!

Résolution de la Jeunesse socialiste suisse sur le chômage des jeunes
A l'intention de l'assemblée des délégué-e-s du 23 mai 2009

Situation actuelle

La situation du travail des jeunes se détériore de manière dramatique : à la fin mars 2009, 22'128 jeunes entre 15 et 24 ans étaient au chômage, soit 6154 de plus qu'un an auparavant (+38.5%) ! Si la crise économique concerne tout le monde, les jeunes sont particulièrement touché-e-s : de nombreuses entreprises ne prennent pas leurs responsabilités au sérieux, licencient les jeunes en premier lieu et renoncent à former des apprenti-e-s. Cette évolution est d'autant plus grave qu'en cas de reprise conjoncturelle, ces jeunes sont parmi celles et ceux qui peinent le plus à retrouver une place de travail. Le chômage représente pour beaucoup une réalité pénible, et le retour à la vie professionnelle est souvent difficile ; certain-e-s jeunes doivent souvent par la suite se tourner vers l'aide sociale.

Les conséquences d'une telle situation sont donc lourdes: chômage de longue durée, difficultés de réinsertion, charges importantes pour les assurances sociales. Actuellement, 2,3 % des 15-19 ans et 5,11% des 20-24 ans sont au chômage, alors que les effets de la crise ne se sont pas encore pleinement fait sentir. De plus, plus d'un-e jeune inactif/inactive sur deux n'est pas comptabilisé-e en tant que chômeur/chômeuse et n'apparaît de ce fait pas dans les statistiques officielles du SECO. Les jeunes entre 18 et 25 ans forment le deuxième groupe le plus représenté parmi les bénéficiaires de l'aide sociale, avec un taux de 3,9 %, contre 3% pour l'ensemble de la population; cela signifie que de nombreux-euses jeunes ne parviennent pas à s'intégrer au marché du travail et qu'ils-elles sont menacé-e-s de précarité.

Devant l'importance des conséquences à long terme qu'entraîne le chômage des jeunes, des mesures conjoncturelles et structurelles doivent être prises immédiatement. Dans les plus brefs délais, 10'000 nouvelles places d'apprentissage et 20'000 places de travail de fin d'apprentissage doivent être créées. Vision Zéro – Pas de jeunes au chômage ! Le Conseil Fédéral et le Parlement ne doivent pas perdre plus de temps: les contrats d'apprentissage et les statistiques du chômage du printemps 2009 doivent montrer rapidement que chaque jeune peut avoir un avenir dans le monde du travail !

Revendications

Mesures

1. 20'000 places de travail, car pas de formation sans emploi à la clef !

- Persévérer et ne pas se dérober à ses responsabilités

Des entreprises comme UBS, qui licencient des apprenti-e-s qui viennent de finir leur formation, agissent de façon irresponsable. Les entreprises de plus de 50 collaborateurs-trices doivent s'engager à employer leurs apprenti-es-s pendant au moins deux ans après la fin de leur formation.

En contrepartie, elles peuvent bénéficier d'une aide financière de la Confédération et des cantons. Les services publics fédéraux, cantonaux et communaux doivent également s'engager à créer des places de travail pour leurs apprenti-e-s.

- En formation continue plutôt qu'à la rue

A la fin d'une formation professionnelle aboutissant à l'obtention d'un CFC ou d'un titre équivalent, les jeunes doivent obtenir un bon de formation de plus de 5000 francs qui leur donne accès à des institutions reconnues de formation professionnelle supérieure.

En outre, les branches qui souffrent d'un manque de personnel qualifié devraient également proposer des formations continues, si besoin avec le soutien de la Confédération et les cantons. Ces mesures devraient permettre de réintégrer rapidement les jeunes au monde du travail en période de reprise.

Soutenir la réintégration pour décharger les institutions sociales

La Confédération doit débloquer davantage de moyens pour les mesures relatives au marché du travail, notamment en soutenant des services de placement spécifiques, des cours et des stages de formation de qualité, qui permettent de limiter le nombre de chômeurs/chômeuses parmi les jeunes.

Toutefois, les stages professionnels ne doivent en aucun cas concurrencer des places de travail existantes en leur substituant un personnel meilleur marché ; chaque stage doit ainsi être soumis à un contrat de formation, qui garantit pour la part de travail fournie un salaire correspondant aux usages de la branche.

2. 10'000 nouvelles places d'apprentissage, car chacun-e a le droit à une formation initiale !

- Formation de base pour tou-te-s

Plus de 10% des jeunes adultes ne disposent d'aucun titre de formation professionnelle : des mesures doivent être prises rapidement pour obvier à cette réalité ! La Jeunesse socialiste suisse rappelle ses revendications, formulées dans sa prise de position pour la formation professionnelle de septembre 2007¹ :

La Confédération doit étendre les règles actuelles concernant l'enseignement scolaire en y inscrivant la nécessité que chacun-e achève une la première formation ; en conséquence, elle doit mettre à disposition les moyens nécessaires et prendre les mesures qui s'imposent.

En complément à la formation en entreprise, la Confédération doit, en cas de nécessité, mettre à disposition des écoles à temps plein et des ateliers d'apprentissage, mais seulement dans les domaines dans lesquels un nombre suffisant de places ne peuvent être créés : l'accent doit être mis avant tout sur la prise de conscience de leur responsabilité par les entreprises.

- Mesures de transition plutôt que le désœuvrement

La Confédération doit créer et soutenir des mesures de transition pour les jeunes qui ne trouvent pas de place d'apprentissage au sortir de l'école. Ces mesures ne doivent en aucun cas servir à diminuer artificiellement les chiffres du chômage, ni remplacer la création de places d'apprentissage.

¹ http://www.juso.ch/media/Positionspapiere/berufsbildungspapier_fr.pdf

3. Pas d'argent pour les entreprises irresponsables !

L'État doit lier son soutien financier et sa collaboration à ces conditions:

- Pas de commandes publiques pour les entreprises irresponsables

La participation à des appels d'offres doit être réservée aux entreprises d'une certaine taille qui créent suffisamment de places d'apprentissage : seules les entreprises qui remplissent leurs devoirs sociaux doivent pouvoir bénéficier des investissements conjoncturels !

- Pas d'aides de l'État sans contreparties

Toutes les entreprises qui bénéficient directement d'aides financières de l'État doivent s'engager à former un nombre suffisant d'apprenti-e-s et à les employer à la fin de leur formation. Les escrocs qui ne prennent pas en considération leurs responsabilités sociales doivent être sanctionnés !

Financement

Payez votre crise vous-même !

- L'impôt sur les successions: solidarité entre les générations

Pour financer les mesures contre le chômage des jeunes, un impôt fédéral sur les successions doit être introduit. Il n'est plus possible que les richesses puissent continuer à s'accumuler au bénéfice d'une minorité, tandis que les jeunes en sont réduits à recourir à l'aide sociale. Une partie des revenus d'un impôt successoral permettraient aux générations plus âgées de contribuer directement à l'avenir professionnel des plus jeunes.

- Un impôt de solidarité pour les hauts revenus

Alors que les classes à haut revenu ont pu profiter pendant des années d'une conjoncture artificiellement bonne, ce sont maintenant les jeunes qui passent à la caisse. Nous réclamons la création d'un pourcentage de solidarité, prélevé sur les revenus imposables supérieurs à 200'000 francs, pour réparer cette injustice.

- Un impôt sur les gains en capital

La Suisse est l'un des rares pays qui n'a pas introduit l'imposition des gains en capital. Ne pas taxer les revenus de la spéculation boursière est indigne, et ce d'autant plus que ces profits sont largement responsables de la crise économique et financière actuelle. Un impôt sur les gains en capital offre non seulement la possibilité de réguler à long terme le capitalisme financier, mais également un moyen de mettre ces profits au service de la jeunesse.

- Un fonds national pour la formation professionnelle

Si certaines entreprises s'engagent à former suffisamment d'apprenti-e-s, un bon nombre d'entre elles agissent comme des profiteurs ! La création d'un fonds pour la formation professionnelle permettrait de répartir les coûts de manière plus juste. Une compensation financière pour inciter à former des apprenti-e-s favoriserait les entreprises responsables au détriment des égoïstes.